



NAPOLEON III (1808-1873)

Le dernier empereur de France

« *Je crois en Dieu et en moi* », écrivait le prince Louis-Napoléon Bonaparte en 1837. Cette confiance en soi devait le mener de l'exil au pouvoir.

Troisième fils de Louis Bonaparte (lui-même frère de Napoléon et roi de Hollande) et d'Hortense de Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine, il né à Paris, aux Tuileries, le 20 avril 1808.

Elevé par sa mère au château d'Arenenberg, en Suisse, nourri par elle des souvenirs de l'épopée impériale, il entre en 1830, à l'école d'artillerie et du génie de Thoune. L'année suivante, il participe à l'agitation révolutionnaire en Romagne.



En 1832, après la disparition du duc de Reichstadt, il se pose en successeur de l'Empereur. Il doit affirmer ses prétentions en 1836, en tentant vainement de soulever la garnison de Strasbourg.

Exilé en Amérique, il en revient en 1837 pour s'installer en Angleterre et tente, en 1840, à Boulogne-sur-Mer, un nouveau coup de main qui est un lamentable échec.

La Chambre des pairs le condamne à la prison perpétuelle. Incarcéré au fort de Ham, il y lit beaucoup et écrit sa brochure sur l'Extinction du paupérisme. Il s'évade en 1846 et gagne la Grande-Bretagne, où une riche Anglaise, miss Howard, met sa fortune au service de ses ambitions.

1^{er} président de la république de 1848 à 1852

Après la révolution de 1848, élu dans huit départements, il est autorisé à venir siéger à l'Assemblée constituante. Il y fait une médiocre impression, mais cela le sert. Il paraît insignifiant et rassurant aux chefs du «parti de l'ordre», qui, effrayés par les journées de juin, sont en quête d'un candidat d'union inoffensif. «Ce dindon qui se croit un aigle, ce crétin que l'on mènera, disait Thiers.

Tout en ralliant les conservateurs, cet homme secret, habile manœuvrier, sait aussi séduire les ouvriers par de vagues déclarations sur l'inégalité. D'autre part, la légende napoléonienne lui

assure l'appui d'une grande partie de l'armée.

C'est ainsi que, le 10 décembre 1848, il est élu président de la République à une majorité écrasante.

Le prince laisse au «parti de l'ordre», majoritaire à l'Assemblée législative élue en mai 1849, la responsabilité de mesures maladroites : expédition à Rome, loi électorale, loi restreignant la liberté de la presse.

Le prince-président sait regrouper autour de lui les mécontents et les ambitieux. Des voyages triomphaux en province accroissent sa popularité. En plusieurs endroits, on crie «Vive l'empereur !». N'ayant pu obtenir une révision constitutionnelle qui autorise sa réélection à la présidence, il entre en conflit avec l'Assemblée.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 va lui permettre d'éliminer les députés opposants, de rétablir le suffrage universel et de préparer la restauration de l'Empire.

L'Empire autoritaire (1852-1860)

«Si je l'avais épousé, dit de Louis-Napoléon Bonaparte la princesse Mathilde, je lui aurais cassé la tête pour savoir ce qu'il y avait dedans !»

Cet homme secret croit tenir de la Providence une mission. Simple, bienveillant, soucieux des classes laborieuses, il y a en lui à la fois un rêveur romantique et un homme de 1848. Son intelligence est certaine mais *«Confuse, remplie de grandes pensées mal appareillées»*,

Après le plébiscite du 21 décembre 1851, il promulgue, le 14 janvier 1852, une Constitution taillée sur mesure. Elle lui donne la présidence pour dix ans et tous les pouvoirs.



Quelques mois plus tard, constatant que *«la France semble bien vouloir revenir à l'Empire»*, il en propose le rétablissement, à la suite d'un sénatus-consulte, massivement approuvé le 21 novembre (7 800 000 oui contre 250 000 non), et se fait proclamer empereur le 2 décembre sous le nom de Napoléon III.

Il exerce le pouvoir sans partage. Les ministres ne dépendent que de lui. Le Corps législatif, qui vote les lois préparées à l'initiative de l'exécutif par le Conseil d'Etat, est de tout repos.

Grâce au système des *«candidatures officielles»*, les élections assurent au pouvoir d'écrasantes majorités : trois opposants élus en 1852, cinq (dont Jules Favre et Emile Ollivier) en 1857. L'Université est mise au pas, la presse muselée, la vie politique réduite à néant. Les promesses sociales et le puissant développement économique rendent plutôt légères aux Français les restrictions de liberté.

De plus, la gloire militaire des débuts du règne lui assure une indiscutable popularité. La guerre de Crimée (1854-1856), terminée par le brillant Congrès de Paris (février-avril 1856), vaut à Napoléon III et à la France un grand prestige international. La courte mais meurtrière campagne d'Italie en faveur de l'unité italienne (avril-juin 1859), couronnée sur le plan français par le rattachement de Nice et de la Savoie (traité de Turin, mars 1860), marque l'apogée du règne.

L'Empire connaît cependant des difficultés intérieures. Après l'attentat d'Orsini le 14 janvier

1858, une « *loi de sûreté générale* » renforce les moyens répressifs du régime. Mais la politique italienne de Napoléon III, contraire aux intérêts temporels du pape, lui fait perdre l'appui des catholiques conservateurs. La victoire des Piémontais à Castelfidardo sur les zouaves pontificaux de Lamoricière le 18 septembre 1860, accroît leur désaffection.

D'autre part le traité de libre-échange avec l'Angleterre du 23 janvier 1860, mécontente les industriels. Cette érosion des piliers du régime va inciter l'empereur à faire des ouvertures aux libéraux.

Le 24 novembre 1860, un décret donne au Corps législatif le droit de voter une Adresse en réponse au discours du trône, ce qui permet de critiquer (bien modérément), l'action du gouvernement, donc l'empereur, rétablit la publication du compte rendu *in extenso* des débats, étend le droit d'amendement et institue des ministres sans portefeuille pour représenter le gouvernement auprès des assemblées.

Puis, le 31 décembre 1861, un sénatus-consulte remet en action le contrôle budgétaire. Ainsi se manifeste l'évolution vers un Empire libéral.

Aux élections de 1863, malgré un appui donné aux candidats officiels, 2 000 000 de voix vont à l'opposition, qui compte 32 députés, dont Thiers et Berryer. Morny et la faction libérale de la majorité poussent l'empereur à plus de réformes encore.

Le 23 juin, l'anticlérical Victor Duruy est appelé à l'Instruction publique, que pendant cinq ans il s'efforce de libéraliser, Napoléon se sépare de Persigny et, le 18 octobre, appelle Rouher comme porte-parole du gouvernement. Le 11 janvier 1864, Thiers revendique les « *libertés nécessaires* » : liberté individuelle, liberté de la presse, de l'électeur, de l'élu, de la majorité.

Napoléon III octroie, en avril 1864, le droit de grève et de coalition. Emile Ollivier, attiré par Morny, s'éloigne des républicains et se rapproche du régime. Une vie politique renaît, mais, donnant l'impression de se faire arracher les réformes, l'empereur n'en tire pas le bénéfice escompté.

A l'extérieur, l'affaire italienne entretient un malaise latent entre l'Empire et les catholiques et l'expédition du Mexique, un guépier, s'achemine vers l'échec de 1867.

L'annexion par la Prusse des duchés danois en 1864, puis, en 1866, sa victoire sur l'Autriche à Sadowa enlèvent à la France la suprématie en Europe.

Seule l'expansion coloniale paraît plaider en faveur de la politique impériale (Nouvelle-Calédonie, 1853, expédition de Chine, 1860, Cochinchine et Cambodge, 1863, consolidation de la présence française en Algérie, où l'empereur se rend en 1865).

Morny meurt en 1865. L'impératrice et Rouher poussent à la fin des réformes. Napoléon III, précocement vieilli, miné déjà par la maladie, est plus que jamais hésitant. Mais les échecs extérieurs et l'évolution de l'opinion l'incitent à un nouveau pas vers le libéralisme propre à lui concilier, pense-t-il, une fraction de l'opposition.

Il n'est pas insensible aux arguments d'Emile Ollivier. Le 19 janvier 1867, par une lettre à Rouher insérée au *Moniteur*, il annonce l'instauration du droit d'interpellation, remplaçant



l'Adresse, la participation des ministres aux débats les concernant et des lois libérales sur la presse et les réunions.

«*La matière ministérielle se raréfie [...], nous n'avons pas su créer une génération d'hommes politiques.*» Cette remarque de Conti, chef de cabinet de Napoléon III, en 1868, explique les flottements qui marquent les dernières années du régime.

Les mesures libérales prévues dans la lettre du 19 janvier 1867 sont freinées par Rouher. Les Chambres, et la presse, peuvent s'exprimer plus librement, mais les ministres restent des commis, responsables devant Napoléon III, seul, Rouher, qui demeure ministre d'Etat, reçoit aussi les Finances. Si l'Exposition universelle peut paraître une apothéose, l'opinion est inquiète, et l'exécution de l'empereur Maximilien consacre tragiquement l'échec de l'aventure mexicaine.

Napoléon III, miné par la maladie, reconnaît l'existence de «*points noirs*». Des grèves se produisent. Le 9 mai 1868 est votée la loi libéralisant le régime de la presse, et déjà les journaux d'opposition ont plus de lecteurs que les autres.

Le 25 mars, la loi sur les réunions, jugée insuffisante par l'opposition et abusivement libérale par la majorité, donne libre cours à de nombreuses réunions qui ne vont pas sans excès. D'où sanctions... et mécontentements.

La bataille pour les élections de 1869 est sévère. L'opposition présente des hommes nouveaux : Gambetta propose le fameux «*programme de Belleville*». Néanmoins, les 23 et 24 mai, le gouvernement recueille une solide majorité, grâce aux voix des ruraux. Mais dans les villes, l'opposition l'emporte nettement.

Le nouveau Corps législatif compte 25 républicains décidés, 80 partisans du régime autoritaire («*mamelouks*»), 110 libéraux gouvernementaux et 40 libéraux d'opposition, conciliables au prix de nouvelles réformes.

1869 voit une certaine effervescence : manifestations et grèves (incidents de La Ricamarie, d'Aubin), 116 députés réclament plus de participation aux affaires et la responsabilité ministérielle. Napoléon III cède le 12 juillet et le sénatus-consulte du 6 septembre donne au Corps législatif des prérogatives parlementaires.

Rouher est évincé et des contacts sont pris avec Emile Ollivier, qui forme, le 2 janvier 1870, un ministère d'hommes nouveaux.

Le sénatus-consulte du 20 avril entérine les réformes intervenues depuis 1860 et le peuple est appelé à se prononcer sur «*la Constitution de 1870*». Le plébiscite du 8 mai est un triomphe pour l'empereur: 7 359 000 oui, 1 572 000 non, 1 894 000 abstentions.



Quatre mois plus tard, c'est Sedan, Napoléon III est fait prisonnier et l'Empire s'effondre sans résistance. Libéré le 18 mars 1871, réfugié à Chislehurst, en Angleterre, l'empereur continue à se croire «*d'unique solution*». Il meurt le 9 janvier 1873.

<http://www.alex-bernardini.fr/histoire/napoleon-III.php>